

191201

191201



Annuler Prise en charge  
merci.

CLINIQUE AIN CHOCK

510 Avenue 2 Mars Haddaouia II

Tel: 0522 212188/0522 501350

Fax: 0522 216468 Casablanca

Le 22 janvier 2024

CLAIN CHOCK  
510 AV. 2 MARS HADDAOUIA II  
CASA, 20000  
MAROC

**Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE**

**Identifiant adhérent : 0001155\_1950-07-01\_LAHCEN**

**N/REF : 20240220026472**

**Adhérent : DAHRI LAHCEN**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de KHADIJA BOUHASSOU. Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 4495.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 1005.00 MAD

Validité de prise en charge : du 22-01-2024 au 22-04-2024.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

**Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.**

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à KHADIJA BOUHASSOU.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.

Directeur MUPRAS

#### **CONDITIONS ET MODALITÉS :**

Le règlement des factures relatives aux prises en charge est soumis aux conditions suivantes :

- La facture doit être nominative et conforme aux informations indiquées sur la prise en charge.
- Toute facture doit être accompagnée :
  - ✓ D'une copie de la présente prise en charge,
  - ✓ Des notes d'honoraires des praticiens,
  - ✓ Du compte rendu et des justificatifs des actes pratiqués,
  - ✓ Du détail de la pharmacie, radiologie et biologie (sous pli fermé).
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Toute facture doit comporter l'IF, l'ICE et le RIB (24 chiffres) du prestataire.

xk60 (A123)





Clinique Ain Chock

CLINIQUE AIN CHOCK

Bou Hassou Ph.Dr

Casablanca, le 25/07/2024

PLI CONFIDENTIEL

CLINIQUE :

~~x~~ fracture de la hanche  
dist. négative > 3 mois  
qui nécessite une greffe

TRAITEMENT :

~~x~~ manchette HBAAC > 10 %

~~x~~ 2 ème exposition à la patte

écoubé de la hanche  
pour soutenir le processus

de consolidation qui est déjà  
en cours avec la consolidation  
du projet prévisionnel

au niveau des entorses  
Si une greffe ou une condition d'ostéosynthèse

510, Avenue 2 Mars - Haddaouia - Casablanca - Tél.: 05 22 50 13 50 / 05 22 21 21 88 / Fax : 05 22 21 64 68

I.F. N° 2202108 - Patente : 34024485 - CNSS : 6289591

Signature de Médecin  
Dr. Aït El Hachem  
Spécialiste en Chirurgie  
Institut Imam Chérif  
Casablanca  
Tél. : 05 22 21 21 88